

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 93 (1957)

Heft: 16

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dieu. Humanité. Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables: Educateur, André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9; Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin. Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 62798. Chèques postaux II b 379

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 13.50; ÉTRANGER FR. 18.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Partie corporative**Congrès F.I.A.I. 1957****QUESTIONNAIRE N° 1**

**Comment s'organise l'orientation scolaire
des enfants
durant la scolarité obligatoire**

Introduction :

La scolarité obligatoire comporte généralement une première période **commune**, suivie d'une période **diversifiée** comprenant des enseignements différenciés, adaptés aux possibilités variées des enfants.

Pour passer d'une période à l'autre, une **orientation scolaire** est généralement instituée sous des modalités adaptées aux conditions de chaque pays.

Note : L'orientation strictement professionnelle, en fin de scolarité, n'entre pas dans le cadre de cette étude.

A

1. A quel âge moyen se situe dans votre pays le début de la période à enseignement diversifié ?
2. A quel âge moyen débute l'orientation scolaire ?
 - Débute-t-elle dès l'entrée à l'école ?
 - Se poursuit-elle à chaque passage de classe ?
3. Quelles observations psychologiques, pédagogiques, physiologiques... justifient l'orientation et l'époque à laquelle elle a lieu ?
4. Qui est chargé de cette orientation à ses divers stades ?
5. Quelles sont les méthodes, techniques et critères les plus généralement employés dans votre pays pour déterminer cette orientation aux divers stades de la scolarité obligatoire :
 - a) dans la période commune ?
 - b) pour passer de la période commune à la période diversifiée ?
 - c) au cours de cette dernière période ?

B

1. Parmi les méthodes et techniques en usage, lesquelles vous paraissent donner les meilleures garanties pour une bonne orientation ?

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE: Congrès F.I.A.I. 1957. — **Vaud:** Section Echallens - Gymnastique. — La Guilde de travail. — Initiation à l'enseignement de la décoration. — Association vaudoise des maîtres de gymnastique. — Société vaudoise d'éducation chrétienne — Places au concours. — **Genève:** Groupe des jeunes. — A la C.I.A. — **Neuchâtel:** Adhésion. — 40 ans d'enseignement ! — A propos des élections cantonales. — Extrait du rapport sur l'activité des sections en 1956. — Du rapport du Département de l'instruction publique (1956).



PARTIE PÉDAGOGIQUE: Enfant pour la vie. — **A.C.:** « Educateur à la découverte... de la Hollande et de l'Angleterre. — Charles Junod: Edouard Rod dans nos écoles. — G. Falconnier: Pour une construction simple et rapide de toutes les mesures de capacité de l'hectolitre au millilitre. — L. Charlet: Le milliard. — Marcelle Porchet: Prières. — Guilde de documentation: Clichés de géographie.

2. Le système d'orientation en usage donne-t-il lieu à des critiques :
 - du corps enseignant ?
 - des parents ? Lesquelles ?
3. Votre association a-t-elle des projets ou des suggestions à formuler qu'elle estime propres à améliorer l'orientation scolaire ?
4. Quels sont éventuellement les obstacles qui s'opposent à la réalisation d'une réforme dans ce domaine.

Réponse au questionnaire N° 1 de la F.I.A.I.
**« Comment s'organise l'orientation scolaire des enfants
durant la scolarité obligatoire. »**

Préambule

Le rapport qui suit a été établi après avoir reçu des informations des 4 associations membre de la S.P.R., soit : Société pédagogique vaudoise, Union des Institueurs genevois, Société pédagogique neuchâteloise, Société pédagogique jurassienne et du « Schweizerischer Lehrerverein » qui a donné l'exemple de l'orientation scolaire dans le canton de Zurich.

Notre système fédératif qui laisse aux cantons toute liberté de s'organiser en ce qui concerne l'instruction publique, fait que l'orientation scolaire peut varier d'une région à l'autre de notre pays.

« Je suis enchanté de mon
M I L C O P »
 ainsi que mes élèves », telle est la phrase résumant les témoignages enthousiastes de centaines de collègues à tous les degrés de l'enseignement.

A

1. Entre 10 et 13 ans suivant les cantons.
2. L'orientation scolaire ne débute pas dès l'entrée à l'école. Elle a lieu selon les critères exposés sous chiffre A 5, dans l'année scolaire à la suite de laquelle les élèves ont la possibilité d'entrer dans l'enseignement secondaire.
- 3., 4., 5. Comme il n'existe pas d'orientation scolaire organisée dans nos cantons, il nous est impossible de répondre à ces 3 questions.
5. a) —
- b) Les résultats du travail annuel, des examens, sont déterminants, de même que les observations qu'ont faites les maîtres pendant l'année scolaire. Il existe à Genève un service d'orientation professionnelle auquel les parents peuvent s'adresser lorsqu'ils sont hésitants au sujet des études que doivent entreprendre leurs enfants.
- c) —

B

1. La plupart de nos collègues reconnaissent que les tests psychotechniques sont utiles mais ils estiment aussi que ce moyen est insuffisant. Les observations faites par le maître, le comportement de l'enfant tant à l'école qu'à la maison (collaboration parents-maîtres) doivent déterminer l'orientation de l'élève. Il nous paraît important, que les classes du dernier degré de l'école primaire soient véritablement organisées en classes d'orientation. Il faut dès lors que les conditions suivantes soient remplies :
 - a) la période commune doit se terminer en même temps pour tous les élèves, quelle que soit leur destination ;
 - b) les effectifs de ces classes doivent être réduits ;
 - c) les maîtres doivent être formés pour cette tâche spéciale et importante, ce qui peut être fait très facilement avec les maîtres de l'enseignement primaire bien préparés sur les plans méthodologique et psychologique.
2. Le corps enseignant regrette très souvent cette orientation successive qui élimine peu à peu des classes les meilleurs éléments. Il déplore également qu'un fossé sépare l'enseignement primaire de l'en-

seignement secondaire, car les méthodes, le rythme de travail, le comportement des maîtres varient à tel point que les élèves subissent fâcheusement les conséquences de cette situation. Enfin un dernier point est sujet à critique : c'est pendant les premières années de l'enseignement diversifié, l'impossibilité pour les élèves mal orientés de changer de classe ou d'école sans subir un retard préjudiciable. Les parents semblent se contenter de ce qu'on leur offre, mais ils sont souvent dans l'embarras.

3. Certainement. Un projet d'école moyenne est actuellement à l'étude à Genève. En voici le schéma : Ecole primaire : 1re à 6e année.
 Ecole moyenne : 7e année : classes d'orientation ; 8e et 9e année : enseignement diversifié avec facilités pour l'élève mal « aiguillé » de changer de catégorie d'enseignement.
 Enseignement secondaire : 4 ans.
 Un tel projet présente de sérieux avantages, spécialement à Genève qui est un canton ville et qui ne doit pas créer en quelque sorte plusieurs centres pédagogiques (rivalité ville - campagne). Les inconvénients cités sous chiffre 2 disparaîtraient, mais il faudrait faire largement appel au corps enseignant primaire pour diriger les classes d'orientation et une partie de l'enseignement moyen.
4. La réalisation du projet ci-dessus peut rencontrer dans notre pays les obstacles suivants :
 - a) coût élevé de l'opération : diminution des effectifs, donc augmentation de classes et de maîtres. Or, il y a actuellement pénurie d'enseignants.
 - b) Réactions politiques du fait de la tendance à concentrer plus tôt l'enseignement dans les villes.
 - c) Scepticisme parce que le système n'a pas encore fait ses preuves.
 - d) Réticence du corps enseignant secondaire auquel le système actuel offre beaucoup de liberté.
 - e) Enfin, attitude des cantons qui tiennent à leurs prérogatives dans le domaine de l'enseignement. « Le canton de Vaud a, autant que les autres, la grande fierté de vouloir rester lui-même » (rapport S.P.V.).

Conclusion : Il y a un certain malaise dans le domaine de l'orientation scolaire. Le moment est venu de chercher une solution nouvelle et de renoncer à « replâtrer » constamment un vieil édifice. Cet état de fait « est la conséquence inévitable de la disproportion de plus en plus marquée entre la rapidité de l'évolution technique et la lenteur de l'évolution de nos méthodes d'éducation et d'instruction » (rapport S.P.N.).

Eric Pierrehumbert.

V A U D**Section Echallens - Gymnastique**

Reprise des leçons : mardi 30 avril, à 16 h. — Local : grande salle du Château d'Echallens.
 Jeunes et moins jeunes seront les bienvenus.

La Guilde de travail (techniques Freinet)

rappelle la séance de travail de mercredi 1er mai à Antagnes sur Ollon (imprimerie) et celle de Serix sur

Oron, le 8 mai. Voir programme dans l'« Educateur » du 20 avril.

En outre, le stage prévu par la guilde aura lieu aux Chevalleyres s. Blonay les 25 et 26 mai. Retenez ces dates et venez travailler avec nous.

Le programme sera publié dans l'« Educateur » de samedi prochain.

« MILCOP »

le duplicateur sans concurrence, le meilleur marché, le plus génial, le plus vendu dans le monde! Le corps enseignant l'a adopté rapidement... et pour cause!

Initiation à l'enseignement de la décoration

Aujourd'hui, salle de dessin, Ecole Normale, 14 h. 15 : Cours 3, assiettes en papier, Anne Bettems. — Première leçon, moulage de l'assiette. Apporter : assiette à portage ordinaire (bord non festonné), 3 journaux épais (Feuille d'Avis), bons ciseaux, pinceaux, bol pour délayer la colle, Fr. 5.— (colle, pinceaux à colle fournis).

Samedi prochain 4 mai : dédoublement de cette leçon. — Nous pouvons encore accepter 3 inscriptions.

Maîtres de dessin vaudois.

Association vaudoise des maîtres de gymnastique

Notre association organise un cours d'athlétisme les mercredis après-midi 8 mai et 15 mai. Le travail consistera à étudier spécialement l'enseignement méthodique et les exercices préparatoires des différentes disciplines : courses, sauts, lancers et jet du boulet.

Directeur : André Metzener, maître de sports à Mâcolin.

Rassemblement : 8 mai, à 14 h. 30, à la grande halle de gymnastique de l'Ecole de Commerce.

Les frais de voyage aller et retour seront remboursés aux membres de l'A.V.M.G.

Nous invitons particulièrement les maîtres spécialistes et les moniteurs de section A.V.M.G. à suivre ce cours.

Société vaudoise d'éducation chrétienne

La société tiendra son assemblée ordinaire de printemps le samedi 4 mai, à 14 h. 30, dans la grande salle du Carillon, 1er étage, Terreaux 22, à Lausanne.

1. Méditation par M. le pasteur Rob. Martin, de La Tour-de-Peilz.
2. Conférence de M. G. Jaccottet, directeur des Ecoles à Lausanne, sur : *L'Ecole et les problèmes sociaux*. Invitation cordiale. Entrée libre.

Places au concours

Jusqu'au 8 mai 1957 :

Coinsins. — Maîtresse de travaux à l'aiguille.

Eysins. — Institutrice ou institutrice primaire. — Institutrice semi-enfantine.

GENÈVE

GROUPE DES JEUNES

Commission de géographie

La séance de cette commission aura lieu vendredi 3 mai à 17 heures à l'Ecole du Mail (sous-sol).

Tous les membres qui s'y intéressent seront les bienvenus : anciens, nouveaux, dames, messieurs, inscrits, non inscrits, bref, tous ceux qui désirent travailler au sein de cette commission. Il s'agira essentiellement, en cette séance de reprise, de choisir un nouveau sujet d'études.

J. E.

A la C.I.A.

Actuellement, un certain nombre de propositions de modifications des statuts ont été présentées. Elles sont d'importance fort inégale et elles en sont à des stades d'études très différents, allant du projet rédigé et déjà adopté par le comité pour être soumis au Conseil d'Etat, à la simple suggestion.

La première de ces propositions est issue d'une demande de l'Intersyndicale et elle améliore les rentes de veuves et d'orphelins, ainsi que les pensions d'invalidité. Sans doute les augmentations sont modestes, mais elles n'en sont pas moins appréciables et elles n'entraînent pour les secrétaires aucun supplément de cotisations.

Ce premier projet sera soumis prochainement à l'ensemble des membres de la C.I.A.

~

Une deuxième proposition tend à alléger les conditions de l'élection au comité. Les séances obligatoires auxquelles est convoqué tous les trois ans chaque groupe de la C.I.A. ne sont pas très intéressantes puisqu'on n'y peut ouïr de compte rendu d'activité ni

ouvrir de discussion. L'attente de dépouillement des deux ou trois scrutins n'est pas particulièrement passionnante.

Il s'agirait de supprimer ces assemblées de groupe pour les remplacer par un bureau électoral où chacun n'aurait qu'à passer pour y déposer son bulletin de vote. De plus, on pourrait même prévoir des élections tacites lorsque le nombre des candidats ne dépasserait pas celui des postes à repourvoir.

Enfin, la troisième est, de beaucoup, la plus importante car si elle était adoptée, elle modifierait complètement les bases de la C.I.A. La proposition demande la suppression de l'assemblée générale annuelle pour la remplacer par une assemblée de délégués.

Parmi les arguments qui militent en faveur de cette proposition révolutionnaire, il faut noter la difficulté qu'a le comité à trouver une salle suffisamment grande pour contenir tous les membres, dont le nombre croît d'année en année.

Ensuite, une assemblée de 2000 personnes et davantage est bien trop nombreuse pour pouvoir délibérer utilement ; d'autant plus que, depuis bon nombre d'années, la séance annuelle n'a été qu'une formalité, expédiée souvent en moins d'un quart d'heure, et au cours de laquelle de nombreux participants ont pris la mauvaise habitude de ne vouloir écouter aucun orateur afin que la séance se termine plus rapidement.

Aucun de ces arguments ne me paraît déterminant.

Préférer

« MILCOP »

c'est économiser Fr. 100.— d'abord! C'est pouvoir polycopier à la minute (système breveté d'humectage) et sur papiers de toutes épaisseurs: du papier de soie au carton souple.

On montrera bientôt du doigt ceux qui ignorent

MILCOP

le champion des duplicateurs! Prix Fr. 159.— seulement, net, franco, avec les fournitures. Distributeur pour les écoles: F. PERRET, Neuchâtel (Promenade).

Les plus âgés d'entre nous ont connu des assemblées de la C.I.A. où les délibérations étaient fort animées et où on y débattait des questions de principe ou des modalités d'application, et ces discussions me paraissent avoir été très utiles. Si, depuis l'assainissement les

affaires vont bien et ne suscitent aucune objection, les temps difficiles peuvent revenir où il faudra que l'ensemble des secrétaires puisse défendre ses intérêts.

J'avoue me méfier beaucoup d'une assemblée des délégués qui pourrait être à l'occasion facilement circonvenue et de même qu'il arrive au peuple souverain de refuser nettement des 4 projets de loi qui avaient eu l'agrément du Grand Conseil ou des Chambres fédérales, de même je crois que l'assemblée générale de la C.I.A. doit rester le pouvoir compétent pour discuter les rapports du comité et pour voter sur toute proposition de modification des statuts.

Même au prix du dérangement causé par une ou exceptionnellement deux séances annuelles! G. W.

NEUCHATEL

Adhésion

Bienvenue cordiale à M. Fred Siegenthaler, instituteur au Sapelet s/Travers, qui vient d'être admis dans la S.P.N. - V.P.O.D., Section du Val-de-Travers.

W. G.

40 ans d'enseignement !

Le 4 avril dernier notre collègue Adolphe Amez-Droz, instituteur à Villiers, a été fêté pour ses 40 ans d'enseignement. Une très modeste et familière cérémonie s'est déroulée dans sa classe fleurie. Madame Amez-Droz avait préparé, avec les élèves, un joli petit programme de poèmes, dialogues et chants.

M. Bonny, représentant du Conseil d'Etat et du Département de l'instruction publique, remercia et félicita notre collègue pour sa magnifique et fructueuse carrière, et lui remit le traditionnel plateau en argent offert par l'Etat de Neuchâtel. MM. Fritz Cuche, président de la Commission scolaire, Robert Dessau, président du Conseil communal, apportèrent leurs vœux et leurs félicitations, comblèrent le jubilaire et son épouse de cadeaux et de fleurs. M. Claude Vaucher, président de la section du Val-de-Ruz de la S.P.N. - V.P.O.D., adressa au nom de celle-ci, ses compliments et ses vœux. Puis ce fut le tour de M. le pasteur Jâmes Perrin, au nom de l'Eglise.

Chacun fut ensuite invité à une petite collation à l'Hôtel du Mouton d'Or.

Adolphe Amez-Droz a obtenu son brevet d'instituteur en 1911. Il enseigna aux Ponts-de-Martel, à Lausanne, en Italie et fut appelé à Villiers en 1921, comme remplaçant, et nommé définitivement en 1923. Il succéda à son frère Albert, celui-ci ayant succédé à son père, feu Emile Amez-Droz. Villiers a donc bénéficié de l'enseignement de toute une dynastie d'Amez-Droz!

Adolphe Amez-Droz prendra sa retraite cet automne. Nous lui adressons, avec toutes nos félicitations, nos vœux pour une retraite paisible et souhaitons le voir parmi nous, dans nos assemblées, où il sera toujours un ami et un conseiller. Il n'hésita pas à entrer à la V.P.O.D., convaincu de la nécessité d'un organisme de défense de nos intérêts matériels.

C. V.

A propos des élections cantonales

Conseil d'Etat: A été le premier à l'honneur, comme ses grands mérites et sa distinction l'y portaient: M. Gaston Clottu, Chef du Département de l'instruction

publique, qui obtint le maximum des voix. Nous n'en avons été nullement surpris tant nous avons eu, depuis quatre ans, à nous féliciter de son accession au gouvernement.

Au Grand Conseil: Nous notons les noms suivants de députés qui sont sortis en excellent rang: M. Luc de Meuron, professeur, le dynamique président de notre Cartel syndical; M. Paul Perret, le dévoué président de la S.N.T.M.R.F.; M. André Bütkofer, le très estimé directeur des Ecoles primaires du Locle; notre sympathique et avisé collègue chaudefonnier, M. Claude Robert, caissier du Cartel; enfin, M. Charles Mojon, un jeune collègue de Bôle; et M. Henri Jaquet, ancien instituteur, président de la Commune du Locle, qui compte, avec les précédents, parmi les plus ardents défenseurs de nos intérêts.

Nous leur exprimons notre vive satisfaction et leur présentons tous nos compliments.

W. G.

Extrait du rapport sur l'activité des sections en 1956

Val-de-Travers. Tenir le coup, persévérer dans les circonstances les moins encourageantes, garder la confiance et le sourire, tel est le fait du jeune président de cette section, M. Claude Grandjean à qui vont tous nos compliments et notre plus cordial appui.

« Notre principal effort s'est porté sur la propagande. Nous avons été récompensé par une sensible augmentation de l'effectif: 12 nouveaux membres S.P.N.-V.P.O.D. — Une seule assemblée: 18 présents, nombre que nous n'atteignions plus depuis longtemps. — Une réunion de tous le Corps enseignant du district a permis à chacun de se renseigner et de faire part de son avis concernant la réforme des études secondaires. — La votation cantonale concernant l'amélioration de nos traitements nous a prouvé, une fois de plus, combien l'habitant du Vallon nous estimait... Il faudrait étudier ce problème et, peut-être par le canal des syndicats, gagner l'ouvrier à notre cause. — Et l'avenir? Nous l'attendons pleins d'espoir. Notre section remonte la pente fatale de 1954. Nos effectifs peuvent encore augmenter. »

Et l'optimiste président de terminer par des vœux pour que la section renaisse plus vivante que jamais après avoir vécu, par la force des événements, trop « administrativement ».

Nous le souhaitons de tout cœur avec lui.

W. G.

Du rapport du Département de l'instruction publique (1956)

Chacun ne reçoit pas cet intéressant document sur la marche et l'évolution de l'instruction dans notre canton. C'est pourquoi nous avons jugé utile d'en donner quelques extraits dans notre organe corporatif.

Les renseignements statistiques sont souvent suggestifs. L'augmentation en nombre (281 élèves en un an) de la gent écolière a nécessité l'ouverture de 15 classes. En revanche, un poste d'instituteur a été supprimé à Rochefort. 230 instituteurs et 333 institutrices enseignent dans notre canton. 135 postes restaient vacants en fin d'année. Pour parer à la pénurie de personnel féminin, 23 postes d'institutrices ont été confiés à des instituteurs. L'accroissement du nombre des classes est bien évidemment l'une des premières causes de cette pénurie.

Le baccalauréat pédagogique a été délivré à 35 candidats (14 f. et 21 g.) alors que le certificat donnant droit à l'enseignement était obtenu par 20 instituteurs et 14 institutrices. L'état précaire actuel du recrutement a conféré une pérennité inattendue au brevet d'aptitude pédagogique qu'il a fallu remettre encore à 7 aspirants.

26 communes ont bénéficié de subventions pour la réfection ou la construction de bâtiments d'école, se montant au total à 528 871 fr. L'Etat accorde également des subsides pour l'achat de certaines fournitures scolaires telles qu'appareils de cinéma ou de projections fixes.

Le rapport des inspecteurs, inclus dans celui du Département, signale d'abord le départ de M. J.-D. Perret, directeur des Ecoles primaires de Neuchâtel dont il est rappelé les mérites exceptionnels en tant qu'administrateur et pédagogue. — Le nouveau directeur, M. N. Evard s'est donné entièrement à sa tâche. — Quant au premier secrétaire appelé à le remplacer

au Département, le choix de M. Ernest Bille a été particulièrement judicieux. — Ces mutations furent l'occasion d'une délimitation très précise des compétences de l'inspecteur et du secrétariat, ce qui facilitera grandement leur travail respectif.

Notre canton eut l'honneur d'être en 1956 le siège du 65me cours normal de T.M. et R.S. qui réunit le nombre imposant de 750 participants. M. Paul Perret en fut le remarquable directeur que son amabilité fit apprécier de chacun. Il fut admirablement secondé par M. Paul Perrelet, administrateur du cours, l'un des animateurs les plus anciens et les plus enthousiastes de la Société. Les élèves-régentes neuchâtelois furent très nombreux. Et nos inspecteurs de louer avec raison l'excellent travail qui se fit grâce à un enseignement vivant et une parfaite organisation.

Dans de longs et justes commentaires, MM. les inspecteurs soulignent une fois de plus l'importance de l'enseignement de la langue maternelle, le rôle de la 9e année où il est normal que ne soient plus admis les élèves retardés, les difficultés de recrutement de personnel aussi pour l'enseignement ménager. — Par ailleurs, ils relèvent le succès obtenu par les cours de perfectionnement, notamment celui de solfège selon la méthode de notre distingué collègue M. Ch. Landry. 94 classes l'expérimentent.

La moyenne des absences par élève dans chaque commune est donnée en un tableau significatif où ressort l'abus des congés octroyés dans certaines communes rurales (Montalchez et la Brévine battent les records avec 10,08 et 10,31, tandis que le minimum est atteint à Vaumarcus par 0,51).

L'Etat accorde une subvention bienvenue à l'Université populaire s'élevant à 10 000 fr. Cette institution prospère, qui s'est révélée utile, méritait l'appui des pouvoirs publics.

W. G.

La bonne adresse pour vos meubles

Choix de 200 mobiliers du simple au luxe

1000 meubles divers

AU COMPTANT 5 % DE RABAIS

Les paiements facilités par les mensualités depuis 15 fr. par mois



LAVEY-LES-BAINS

Alt. 417 m. (Vaud)

Eau sulfureuse la plus radioactive des eaux thermales suisses

Affections gynécologiques - Catarrhes des muqueuses
Troubles circulatoires - Phlébites

RHUMATISMES

Bains sulfureux, bains carbogazeux, eaux-mères, bains de sable chaud, douches-massages, lavage intestinal, inhalations, ondes courtes. Permanence médicale. Cuisine soignée. Grand parc. Tennis, Minigolf. Pêche.

Tél. (025) 36051

MAI-SEPTEMBRE

FAITES CONFIANCE A NOTRE MAISON QUI A FAIT SES PREUVES DEPUIS 1891

L'ENFANT
MARX PL ST-LAURENT LAUSANNE

PRODIGUE

MUTUELLE
VAUDOISE ACCIDENTS

**Votre
assurance accidents
aux conditions
de faveur
de la S.P.V.**

Demandez conseil à votre collègue P. Jaquier, inst., route de Signy, Nyon

Weith
RÉDEBOURG LAUSANNE & CIE
Envoi à choix

TRICOTAGES
ET
SOUS-VÊTEMENTS
DE QUALITÉ

**A la
Loterie Romande**

le plus petit lot est de

Fr. 12.-

le 11 mai

6 GROS LOTS

24.000

24.000

24.000

24.000

24.000

24.000

15.100 autres lots

ÉCOLE NORMALE DU CANTON DE VAUD

Place de l'Ours, Lausanne
tél. (021) 23 27 33

Ouverture d'une classe rapide

Une classe spéciale pour former en une année des instituteurs et des institutrices primaires s'ouvrira à l'Ecole normale le 28 octobre 1957.

Le programme de cette classe portera sur les disciplines proprement professionnelles, à l'exclusion des branches de formation générale, dont l'étude sera attestée par la possession des titres requis pour l'admission. La préparation théorique sera complétée dès le printemps 1958 par des stages dans des classes primaires. Après avoir satisfait à des examens, les élèves de la classe spéciale recevront un brevet en automne 1958.

Conditions d'admission.

Age minimum : 18 ans révolus au 31 décembre 1957.

Age maximum : 25 ans révolus au 31 décembre 1957 (des dispenses d'âge pourront être accordées dans des cas exceptionnels).

Titres : baccalauréat ès lettres ou ès sciences, ou

certificat de maturité, types A, B ou C, ou commercial,
ou diplôme de culture générale du Gymnase de jeunes filles,
ou autre titre reconnu équivalent.

Les candidats subiront un examen médical et un examen d'aptitude à la musique vocale. Ils s'engageront à desservir pendant au moins trois ans une école publique du canton.

Les candidats s'inscriront en se présentant personnellement au directeur de l'Ecole normale jusqu'au 25 septembre 1957, en produisant :

- a) une pièce d'état civil (livret de famille ou acte de naissance) ;
- b) un des certificats ou diplômes énumérés ci-dessus ;
- c) une attestation de moralité signée par une personne autorisée (directeur d'école, pasteur, etc.).

Le Département de l'instruction publique et des cultes statuera sans recours sur les demandes d'admission.

VOS IMPRIMÉS seront exécutés avec goût par
IMPRIMERIE CORBAZ S. A.
MONTREUX

Partie pédagogique

ENFANT POUR LA VIE

En guise d'introduction

On étudie, depuis un siècle en tout cas, la meilleure manière de prendre soin des enfants mentalement insuffisants, de les dépister, les éduquer, les rendre heureux et les adapter à la société autant que faire se peut. Les aspects médicaux de la prévention et du traitement n'ont pas encore reçu de solution satisfaisante. Le médecin admet que son intervention est souvent limitée. C'est là précisément que l'expérience du pédagogue est utile. L'art d'instruire et d'éduquer les handicapés mentaux s'est développé lentement. Il continue de progresser, quoique freiné dans les écoles par le manque de personnel spécialisé. Grâce à un travail méthodique, et avec de l'imagination, on peut arriver à ce que la majorité de ces enfants prennent une part, si petite soit-elle, à la vie en commun. Ne sous-estimons pas, à ce propos, les progrès qui s'accomplissent dans le cadre familial.

Les problèmes d'éducation varient d'après la gravité de la débilité mentale : de l'enfant qui, en doublant une à deux fois, suit péniblement les classes normales, jusqu'au petit idiot qui ne peut que végéter. — Notre propos est de nous attacher, dans les lignes qui vont suivre, à l'enfant dont l'éducation reste le plus fréquemment confié, à sa famille, à l'enfant *tout juste éducable*, trop débile pour bénéficier d'un enseignement en classe spéciale.

L'arrière-éducable

Quand les parents réalisent que leur enfant est gravement handicapé du point de vue mental, un sentiment de détresse les envahit. L'enfant sur qui ils avaient fondé de grands espoirs et pour lequel ils avaient fait de beaux projets, aura probablement besoin d'aide et de soins toute sa vie. Il ne sera pas, quand il grandira, leur joie et leur fierté. C'est alors qu'il leur faut « s'agripper » à la vie et faire preuve d'un grand courage devant les problèmes qui se posent.

Ce n'est pas tant l'instruction qui importe qu'une bonne éducation ; elle permettra à l'enfant de mener une vie aussi normale, aussi utile que possible, de développer au maximum ses capacités et de causer un minimum de désagréments et de peine aux autres. C'est à la maison que l'enfant acquerra de bonne heure des habitudes fondamentales qui le rendront heureux, d'humeur égale, bien élevé, propre dans sa tenue et faciliteront les contacts qu'il aura en dehors de sa famille.

Nous sommes tous appelés à vivre en société ; le danger est grand, pour les parents frappés par l'anomalie d'un enfant, de se retirer dans leur coquille et d'éviter les contacts sociaux. Ils fuient les regards indiscrets et les remarques blessantes, alors que c'est rendre service à l'enfant que de le faire accepter au-delà du cercle familial. L'attitude des parents conditionnera celle des amis et des voisins ; elle les aidera à accepter l'enfant avec ses limites et sa valeur propre, à s'habituer à ses anomalies (démarche particulière par exemple), elle effacera les idées fausses qu'ils se faisaient. Ils interviendront à leur tour auprès de leurs enfants et mettront le petit handicapé sous leur protection. — L'enfant mentalement insuffisant peut souffrir de la cruauté de petits camarades normaux qui ne comprennent pas pourquoi il est différent d'eux.

Il y a par ailleurs des enfants — les mongols en sont un exemple — qui ont l'habitude de manifester bruyamment leur affection et de se « pendre » aux basques de tout un chacun. Il faut leur apprendre à se montrer réservés. « De la modération en toutes choses », voici une règle d'or pour les enfants comme pour les parents.

Malgré des trésors de patience, il se peut que les parents ne soient pas en mesure de contrôler un enfant dont le système nerveux a été gravement touché et qui développe des instincts destructeurs. Ces cas, heureusement rares, il vaut mieux les remettre entre les mains compétentes du personnel spécialisé d'un établissement. Mais les homes privés, souvent encombrés, sont chers — et les parents ne déséquilibreront pas leur budget au détriment de leurs autres enfants — ; quant aux établissements publics, la demande est telle qu'il faut s'y prendre à l'avance pour obtenir une place.

Ce précédent paragraphe nous amène à nous poser une question qui tourmente bien des parents : faut-il confier l'enfant à une institution ?

Tout dépend des circonstances familiales, de la gravité du handicap ; mais si l'enfant est heureux à la maison, s'il s'intègre au cercle de famille, s'il y trouve une éducation appropriée, s'il n'est pas la cause de frottements, ou d'une trop grande fatigue pour la mère, il n'y a pas lieu de le placer. C'est à la maison que l'enfant se sent bien, c'est là qu'il trouve tout l'amour dont il a besoin.

La débilité mentale

La débilité mentale n'est pas une maladie mentale. Cette dernière peut survenir à tout âge alors que la débilité mentale est liée aux premiers âges de la vie. Le cerveau a été touché pendant l'accouchement ou avant (maladie de la mère par exemple), ou lors d'une maladie infantile.

Le cerveau étant le centre nerveux vital, toute lésion cérébrale peut avoir des répercussions plus ou moins graves sur le développement physique ou mental, ou même sur les deux à la fois. Dans le cas d'enfants tout juste éducables, ceux précisément dont nous nous occupons ici, il s'agit d'une déficience mentale partielle qui, généralement, n'empêche pas de leur apprendre à parler et de les entraîner à faire beaucoup par eux-mêmes.

Peut-on jamais être sûr ?

Si votre enfant se développe plus lentement que les autres, consultez à tout prix un médecin, sinon l'office médico-pédagogique ou le service social spécialisé pour les infirmes physiques et mentaux (Pro Infirmis par exemple). Gardez-vous de penser que son retard se comblera, ou de suivre les conseils (tisanes, ou autres remèdes) de personnes bien intentionnées, mais qui ne sont pas au courant de la question. Le médecin examinera l'enfant, et, dans les cas douteux, le mettra en observation avant de conclure qu'il n'est pas éducable.

Quelques causes connues

Rappelons quelques causes périnatales : maladie de la mère ou traitements pendant la grossesse à l'aide de substances radio-actives ; pendant l'accouchement, graves blessures à la tête ; peu après la naissance ou pendant les premières années de la vie, infections comme encéphalites, toxoplasmoses, etc.

Si nous constatons d'une part que les causes de la débilité mentale grave nous sont inconnues dans la plupart des cas, nous en tisons d'autre part les conclusions suivantes : la débilité mentale grave est souvent due à des circonstances qui ne dépendent pas des parents. En effet, si l'hérédité et l'alcoolisme jouent malheureusement un rôle dans les cas de débilité légère, ça n'est que rarement le cas chez les arriérés profonds. Les parents n'ont alors aucune raison de se sentir coupables ou responsables de l'état de leur enfant.

Traitements

Ces dernières années tout spécialement, on se penche sur l'étude de traitements appropriés. Aucun d'entre eux n'a encore donné entière satisfaction. Les médecins réussissent souvent à atténuer, voire guérir, les crises ou l'éthylose qui se greffent assez fréquemment sur la débilité mentale. En revanche, on ne peut pour le moment — sauf dans des cas extrêmement rares — espérer améliorer sensiblement l'arriération elle-même. C'est pourquoi la médecine cède alors le pas à la pédagogie. Seule une bonne éducation suppléera aux déficiences de l'enfant et permettra de les compenser en tirant parti des capacités qui lui restent.

L'enfant apprend

Dans les multiples petits actes de la vie quotidienne, l'enfant mentalement handicapé doit affronter les mêmes problèmes que l'enfant bien portant. Mais il faut lui préparer un programme pratique qui s'adapte à son rythme, convienne à ses besoins propres et lui donne l'occasion de faire des expériences.

Il faudra veiller à ce que l'enfant ne se contente pas de développer une disposition quelconque (musique d'après l'oreille) au détriment du reste. N'oublions jamais : le but que nous poursuivons est de développer l'enfant harmonieusement, de le rendre aussi indépendant que possible, de lui donner sa place au soleil. Peut-être pourra-t-il apprendre plus tard un travail déterminé qui lui permette de se rendre vraiment utile, même s'il n'est pas nécessairement rétribué. Un garçon peut être passé maître dans l'art de faire des corbeilles, de tisser ; il peut jardiner, travailler dans une ferme ; une fille peut très bien aider sa mère au ménage, faire de la couture ou du tricotage, s'occuper d'une basse-cour.

Enseignement

L'enfant commencera par enfiler des perles, assortir des boutons, crayonner, découper du papier, modeler, résoudre de très simples puzzles : il apprend ainsi à différencier les formes, les couleurs, les quantités, les poids, etc. Ne pas oublier d'alterner étude tranquille et mouvements de détente (gymnastique).

C'est alors que vient le moment le plus intéressant : appliquer ce qu'il a appris ! Par exemple, l'enfant sait faire des nœuds sur un cadre, mais saura-t-il nouer ses lacets de souliers ? Nous lui montrerons comment il doit se servir d'un robinet, d'une poignée de porte, etc. Faites-le participer aux menus travaux du ménage, il apprendra à imiter, mémoriser, faire des expériences, à s'occuper de certains petits travaux et à en prendre la responsabilité.

Ce n'est pas la peine de faire faire à l'enfant des travaux inutiles. Trouvons-lui toujours un travail adapté : si un garçon tricote ou coud, qu'il fasse quelque chose de masculin : des filets à provision par exemple, des sacs à commissions plutôt que de la broderie.

Calculer - lire - écrire

Nous abordons maintenant un des chapitres les plus douloureux pour des parents habitués dès leur enfance à considérer le calcul, la lecture et l'écriture comme la base de l'instruction de tous les enfants.

Que faire avec l'enfant dont nous nous occupons ici ? Il faut, une fois de plus, savoir que l'enfant débile ne comprend que ce qui est concret. Du calcul ? Oui, si c'est pour apprendre — à l'aide d'un gros cadran de carton — à lire les heures. De la lecture ? Bien sûr, si, par ce moyen, l'enfant assimile les notions de « stop », « Frappez avant d'entrer », « danger », etc. De l'écriture ? Peut-être, mais si l'enfant ne sait pas lire couramment, ce ne peut être que de la copie. S'il arrive à assimiler des notions élémentaires, recourons à de grandes lettres de carton qu'on assemble. Mais dans ce cas, il vaut mieux que les parents se rendent dans un centre éducatif pour voir la façon dont on procède.

Le centre éducatif

En Suisse romande, nous ne disposons malheureusement que d'un centre éducatif dû à l'initiative privée : « Les Matines », dirigé par Mlle Delafontaine, à Lausanne. Nous lui laissons la plume.

« L'action du centre éducatif n'a de valeur que dans une *collaboration suivie*, journalière, avec la famille. L'éducation sera plus solide et durable, si, aux deux endroits, on suit la même ligne de conduite. Il ne s'agit pas de rapports scolaires entre les parents et le centre, mais d'une entente pleine d'affection et de franchise.

« Il ne faut pas croire que, parce qu'il va à l'école, l'enfant saura d'emblée lire, écrire, calculer, etc. Il y fera surtout son *éducation sociale*, apprendra à collaborer, aider, utiliser ses possibilités au service de la petite communauté, et en sera immensément heureux. Il bénéficiera de l'enthousiasme et de l'estime des autres. Il apprendra à sortir — promenades, cinéma, magasins, visites — aussi bien qu'à recevoir — thés, invitations.

« L'éducation qu'on lui donne et, si possible, l'apprentissage des notions de nombre, de la lecture, de l'écriture, restent concrets, vivants, actifs, basés sur les intérêts de l'enfant, ses besoins présents et à venir. Ils tendent surtout à le rendre plus indépendant à la maison, dans la rue, en commissions, dans l'espace et le temps.

« Il apprend à être responsable. Si petit, arriéré ou infirme soit-il, il a tout de suite sa tâche journalière, son « métier ».

« Il a surtout la possibilité de *s'exprimer*. Ce qu'il arrive peu à peu à créer de lui-même, à sortir de l'iniforme, du vague, de l'obscurité, est un jalon, un enrichissement pour aller plus loin ; il va d'une prise de conscience à l'autre, construit son petit monde intérieur. Pour cela surtout, ses moindres créations — par exemple le premier bonhomme dessiné, même à peine reconnaissable, souvent formé seulement d'une tête et d'une ou deux jambes, sortant du gribouillage incoordonné — ont de l'importance et doivent être mises en valeur, félicitées, encouragées. Lorsqu'il est capable de s'exprimer par le dessin, de coordonner au moins des ronds et des traits pour former un fruit, un bonhomme, etc., il peut alors aborder l'écriture (très grosses lettres au début, avec ou sans châblon).

« Avant d'aborder la lecture, l'enfant, quel que soit son âge, doit faire tout un *apprentissage perceptif*, apprendre à reconnaître les formes, couleurs, positions, directions, images, etc.

« Il doit surtout avoir *envie de lire*. Ne pas lui donner de livre de lecture au début. D'après ce que l'enfant aime, raconte, voit, fait, on créera peu à peu son propre livre, avec sa collaboration. La plupart du temps, il demande qu'on lui prépare des pages sur sa maman à la maison, son papa au travail, avec des dessins bien sûr ; et là, le lien qui unit le centre à la maison se resserre encore et prend toute sa couleur !

« La notion des nombres, puis le calcul, ont aussi un but utilitaire : savoir mettre le couvert pour un nombre donné de personnes, lire les heures et en savoir le sens, lire les dates, plus tard compter si possible les francs et les centimes, faire un numéro de téléphone, etc.

« Peu, parmi nos arriérés moyens arrivent plus loin, ainsi qu'à lire couramment. Ce n'est pas là, d'ailleurs, la raison et le but de la vie. Il ne faut pas s'appesantir sur ces impossibilités, faire souffrir l'enfant, en oubliant qu'il y a en lui d'autres lumières, bien là, bien à lui, qui peuvent éclairer sa vie et celle des autres.

« En vue de l'avenir, il est nécessaire de chercher avec les parents les possibilités éventuelles d'employer leur enfant dans le cadre de la famille ou du métier du père, pour autant que le travail à fournir soit

à la portée de l'enfant qui, mentalement, ne grandira pas, et le rende heureux.

« Quoi qu'il fasse, il faut avant tout qu'il soit heureux d'accomplir son travail, qu'il puisse le faire seul, à son rythme, de lui-même, sans être bousculé, qu'il se sente utile, si modeste soit sa tâche. »

L'école itinérante

Le Centre éducatif fait une expérience : une éducatrice rattachée aux Matines part deux jours par semaine en tournée dans des familles trop éloignées de la ville ou dont l'enfant est trop handicapé pour se déplacer. Elle voit chaque enfant une fois par mois, ce qui n'est pas suffisant. Il faudrait envisager un travail à plein temps. — Lorsque ces enfants viennent à Lausanne, à l'occasion d'une visite médicale par exemple, ils passent au Centre qui les accueille avec plaisir : pendant quelques instants, le visiteur vivra dans une petite collectivité.

Cette expérience répond à une grande nécessité. Presque dans chaque village, un ou deux enfants vivent en marge de l'école. Le travail de l'éducatrice itinérante demande à être intensifié.

Pro Infirmis.

«ÉDUCATEUR» A LA DÉCOUVERTE... de la Hollande et de l'Angleterre

Il nous est difficile de retenir notre plume et de ne pas parler des trésors de Bruxelles, Gand, Anvers, Rotterdam, Haarlem ou Amsterdam, de l'enchevêtement ordonné des ports de la Belgique et de la Hollande, des fortes impressions données par leurs populations qui ont su si bien s'adapter aux conditions géographiques et climatiques... mais nous n'osons encombrer les colonnes de notre journal professionnel... Mentionnons cependant une institution susceptible de tenter quelques-uns d'entre vous lors d'un futur voyage de vacances printanières : c'est la somptueuse exposition florale de Keukenhof qui a lieu chaque année (dernières semaines d'avril et début de mai ; gare de Lisse entre Leyde et Haarlem). Plus de cinquante mille tulipes, les plus belles du monde, sans compter des parterres de jacinthes et de jonquilles... Mais ce qui émeut le plus, c'est le décor : l'exposition occupe ce qui fut le terrain de chasse moyenâgeux de l'aventureuse et malheureuse Jacobine de Bavière : parmi les arbres centenaires, on rencontre en pleine liberté des hérons, des vanneaux, même une troupe de flamants roses dont le chef, de toute sa hauteur, proteste comiquement contre les intrus...

Cet amour des beaux arbres, des fleurs et des oiseaux dans leur milieu naturel, nous l'avons retrouvé en Angleterre, même à Londres, dans ses parcs immenses, mais surtout dans le Sussex ; et cela joue un tel rôle dans l'éducation d'un peuple que nous devons nous y arrêter. Partout ici, des groupes harmonieux de chênes ou d'ormes, de hêtres ou de bouleaux, de vastes régions laissées à la libre végétation ; nous jouissons d'entendre du matin au soir un concert varié dans un pays où fleurissent, dès le premier printemps, narcisses, jonquilles, blue-bells (sorte de jacinthes), primevères, anémones, orchis et rhododendrons aux larges fleurs...

Soyons justes à l'égard de nos agriculteurs : recon-

naissions que la place manque chez nous (sait-on que la Suisse vient, dans le monde, au troisième rang, sitôt après le Japon et la Corée, pour la densité de la population eu égard à la surface cultivable ?). Mais combien notre agriculture a-t-elle perdu d'auxiliaires en sacrifiant de plus en plus haies et bosquets vénérables ? Le matérialisme envahissant et stérilisant ne tue pas seulement ces arbres, ces oiseaux et ces fleurs, mais il dessèche l'esprit et enlève à nos paysans ce qui faisait le charme, la poésie de leur vie si pénible souvent... A s'éloigner toujours plus des grandes lois de l'équilibre naturel, on perdra jusqu'au sens de l'humain !

UNE ÉCOLE SUPÉRIEURE DE JEUNES FILLES

Dans tous les pays du monde on tend à offrir une instruction supérieure à un nombre croissant d'adolescents ; on doit s'en féliciter. Pourtant une sorte d'émulation s'exerce en ce domaine entre les grandes nations, qui conduit, nous le verrons en Amérique surtout, à des exagérations manifestes.

En Angleterre, presque tous les grands garçons et grandes filles fréquentent des « High schools », au chef-lieu du district. Nous avons pu visiter une de ces écoles.

Ancienne grande maison de « bonne famille » flanquée de nombreuses annexes. Ce qui nous frappe à l'arrivée, c'est la beauté et l'étendue du parc où, sur une pelouse verte veloutée, de multiples groupes d'adolescentes, en jupes courtes, jambes et pieds nus, s'adonnent à des sports de plein air durant une longue et véritable récréation.

Nous assistons à de nombreuses leçons de sciences, de calcul, de chant, d'anglais, d'allemand et de français. Excellente atmosphère, travail sérieux, en profondeur ; mobilier et matériel sans luxe, mais tout à fait appropriés : méthodes d'enseignement éclectiques, toutes vivantes.

Une petite remarque à propos du français : il est enseigné là par un professeur... autrichien, qui « donne » aussi l'allemand. Cela nous choque d'entendre enseigner notre langue un tantinet germanisée... mais nous ne pouvons autrement que penser aux trente années pendant lesquelles nous nous sommes efforcés d'enseigner de notre mieux un allemand qui devait bien être de son côté un tant soit peu « gallicisé »... A cet égard, on ne peut que recommander chez nous — qui avons la chance d'habiter un pays « multilingue » — les échanges de maîtres et de classes entre cantons romands et alémaniques.

Dans ces écoles supérieures anglaises, la matinée est longue et chargée. Les élèves (la plupart d'entre eux tout au moins) ne rentrent pas à la maison pour le « lunch » : une immense cuisine prépare le repas assez copieux pour sept cents enfants ! (les parents n'ont à payer qu'une modeste finance).

Les classes reprendront l'après-midi avec un programme moins dense où l'on prévoit plus de travaux manuels, de gymnastique, d'études personnelles que dans la matinée.

VERS LES U.S.A.

Avant de nous embarquer pour New-York, disons qu'obtenir son visa pour le « pays de la liberté » n'est pas si facile qu'on pourrait le penser, même pour un citoyen qui n'a jamais fait de politique active.

Ma femme et moi avions présenté une demande en ordre... et nous attendions depuis des semaines... Enfin vint un téléphone du Consulat général américain de Genève : « Nous devons avoir un entretien personnel avec vous, venez seul, un tel jour, à telle heure ».

Me voilà devant un personnage imposant qui m'interroge en anglais :

— N'avez-vous pas d'amis ou de connaissances communistes ?

— Si, j'ai entre autres un ancien camarade d'études qui est devenu par la suite conseiller municipal à Lausanne... mais il m'a assuré lui-même que « je ne comprendrai jamais rien au communisme ! ».

— Et vous n'avez jamais collaboré à des actions communistes ?

— Non.

— En êtes-vous sûr ?

— Tout à fait !

— Connaissez-vous Emil Arnold ? (le nom est assez mal prononcé et je réponds sincèrement) :

— Non.

— Vous êtes bien Untel, « teacher in Chernex » ?

— Oui.

— Le seul de ce nom ?

— Oui.

— Eh bien, en 1953, (!) vous avez protesté contre l'emprisonnement d'Emil Arnold : vous voyez bien que vos déclarations sont fausses !

— Pardon, je ne connais pas du tout Emil Arnold : si j'ai protesté en 1953, c'est que je protesterais toujours contre l'emprisonnement de quiconque pour raisons politiques !

— Ah ! I see : you are an idealist. (Je vois : vous êtes un idéaliste.)

Et j'obtins mon visa !

Ainsi donc, nous autres citoyens suisses avons notre fiche à l'Ambassade américaine, merci !

Et je me dis, parodiant une parole historique :

« Qu'est-ce que la liberté ? »

(A suivre)

A. C.

Edouard Rod dans nos écoles

Le centenaire d'Edouard Rod a été célébré sans doute dans toutes les classes vaudoises. A cette occasion, une brochure fort bien venue, de la plume d'Henri Perrochon, a été remise aux écoliers, qui pourront y trouver non seulement une biographie critique riche et brève à la fois, mais aussi, et surtout, de larges extraits des nouvelles et des romans qui ont rendu Rod célèbre dans tous les pays de langue française, au début du siècle. Nous nous plaisons à signaler cette brochure, non seulement à nos lecteurs vaudois, mais au Corps enseignant et aux écoliers de toute la Romandie, car si Rod est plus particulièrement un auteur vaudois, il n'en a pas moins été « notre Rod », ses œuvres n'en ont pas moins été répandues dans nos campagnes, sans parler de la réputation qu'il s'était acquise sur les bords de la Seine, où il résidait à demeure. Il s'agit d'un cahier de la collection publiée sous les auspices de la Librairie Delachaux et Niestlé, les « Cahiers d'enseignement pratique ». Prix de vente : Fr. 2.30.

Qui pourrait avoir oublié ces extraits, qui méritaient d'entrer dans une chrestomatie scolaire :

« C'était le matin de la foire aux bestiaux : un jour de fête à Bielle, la jolie ville vaudoise aux vieilles maisons étagées en gradins au bord du Léman ; un jour dont on parle longtemps à l'avance, qu'on attend presque comme Pâques ou Noël, mais que la pluie gâte d'habitude, tellement qu'il existe à ce sujet un dicton local.

Or, cette année-là, le jour de la foire aux bestiaux s'annonçait beau. Les paysans des villages voisins, en blouses bleues, en chapeaux mous, étaient arrivés de bonne heure avec leurs chevaux, leurs bœufs, leurs vaches, leurs moutons, qui, attachés aux boucles de fer scellées dans le mur extérieur de la Place d'Armes — si bien nommée Perdtemps — étaient rangés à la file sous les platanes qui bordent la route de Lausanne. Les beuglements, les bêlements, les hennissements, mêlés au bruit de marchandages animés, faisaient grand vacarme, tandis que dans les cafés les plus proches, des gens discutaient leurs derniers prix en vidant force litres de vin blanc. Il pouvait être neuf heures, des vapours printanières erraient encore dans l'atmosphère, enveloppant au loin les sommets monotones du Jura, dont on devinait à peine la ligne arrondie et régulière par delà les cimes des platanes. Mais déjà le soleil les chassait ; on pouvait prévoir qu'il aurait bientôt délivré le paysage. Sans doute, le soleil inaccoutumé contribuait à amener autour des bêtes quelques-uns des notables de Bielle qui arrivaient les uns après les autres, à petits pas, en flâneurs, le cigare aux lèvres et les mains dans les poches, se mettaient à deviser entre eux, posément, en personnes qui n'ont rien d'important à se dire, pendant que des bandes de gamins effrontés couraient entre les jambes des vaches, au risque d'attraper de mauvais coups... »

« Les Roches blanches. »

« Rappelez-vous le parfum des bois de sapins de Saint-Cergues, le vent frais du Jura qui caresse le somptueux paysage étendu, sous le soleil d'été, au pied de la montagne : la plaine où germe le semis des villages, rangés autour des clochers blancs, les champs épais de moissons blondes, la bleue surface du lac qui reflète le ciel, serti entre ses côtes comme un énorme bijou d'un prix incalculable, et, dans le lointain, les sommets déchirés des Alpes avec leurs glaciers rutilants sous la lumière ou livides dans le crépuscule... »

« Scènes de la vie suisse. »

« Pour exciter la curiosité déjà surtendue, les Knie avaient collé d'énormes affiches couleur saumon... Ces affiches représentaient des hommes et des femmes en maillots, suspendus à des trapèzes, marchant sur des fils de fer, debout sur la tête, portant des canons sur les épaules, juchés les uns sur les autres et groupés en pyramides, tandis que des êtres chauves au visage blanc, fendu par une bouche énorme, vêtus d'amples vêtements bariolés, gambadaient, se roulaient et se bousculaient dans les coins.

— C'est ça, les clowns, m'expliquait Marius.

Tout le monde s'extasiait devant les affiches, et l'on se demandait en arrondissant les yeux :

— Est-ce qu'ils font vraiment ces tours-là ?

Quelques-uns ajoutaient :

— On voit bien qu'ils ont fait des progrès... »

« Nouvelles romandes. »

Il faut nous arrêter, sur la voie des citations. On n'en finirait pas, tant est grande la faculté d'observation, et de pensée, d'Edouard Rod, et tant les hommes de ma génération ont de plaisir à retrouver les pages qui ont enthousiasmé leur jeunesse. Mais les nouvelles générations, le monde de nos écoliers ne trouveront-ils pas de la joie à parcourir le pays romand à la suite de ce prestigieux conteur qu'est Rod ?

Le nouveau cahier d'enseignement pratique — le 59e de la série — trouvera sans doute bon accueil dans nos classes. Il y a sa place dans les bibliothèques scolaires, dans les collections particulières d'ouvrages à l'intention de nos enfants, et comme lecture de classe. Il constitue en effet la chrestomatie rêvée. Nombre de ces pages pourront être lues et commentées en classe, récitées, imitées, au grand profit, et à la grande joie de tous, maîtres et élèves.

L'école romande, tout en saluant celui qui a si bien illustré notre pays, s'associe aux fêtes du centenaire Edouard Rod. Elle lui sera reconnaissante de l'enrichissement qu'il lui apporte, à une époque où la documentation et l'illustration ont renouvelé les formes de l'enseignement.

Charles Junod.

Degré moyen

Pour une construction simple et rapide de toutes les mesures de capacité de l'hectolitre au millilitre

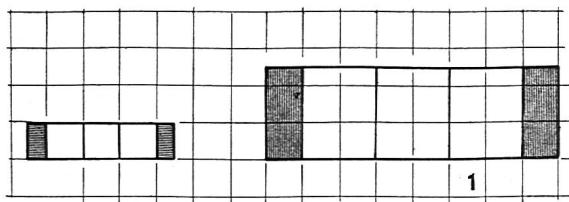
Lorsque vous étudiez les mesures de poids, vous aimez pouvoir montrer à vos élèves la collection complète, du gramme au kilogramme, et c'est aisément.

Le même besoin se fait sentir pour les mesures de capacité, mais la série complète ne se trouve pas chez le laitier du coin. C'est pourquoi, nous vous proposons de construire l'hectolitre, le décalitre, le litre, le décilitre, le centilitre et même le millilitre. Nos constructions auront l'avantage d'être d'une simplicité imbattable : de huit coups de ciseaux surgiront quatre mesures !

Le millilitre et le centilitre

En deuxième année, degré moyen, manuel vaudois de calcul, page 96, nous abordons le millilitre à propos de l'étude des millièmes.

Il sera bon à ce moment-là de construire le centilitre et le millilitre. Nous les bâtiroms dans le cahier et ils seront pliables.

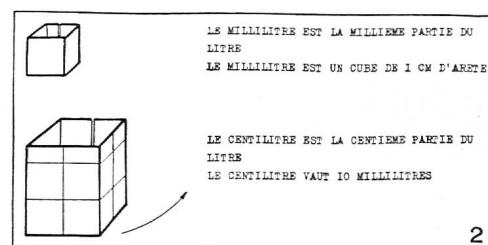


Préparez un rectangle de papier fort de 15 cm sur 5 cm (une couverture de vieux cahier est un matériau très satisfaisant). Le quadriller en centimètres carrés, puis faire le tracé selon la figure 1. Découper, plier pour obtenir la figure 2.

Collez dans le cahier selon les volets de collage

hachés. Notre centilitre et notre millilitre sont terminés.

Faire observer : a) le millilitre est un cube de 1 cm d'arête. Le millilitre est donc un centimètre cube.



b) le centilitre vaut 10 millilitres. Notre centilitre se décompose en 2 fois 4 millilitres et 4 fois un demi millilitre.

Prévoir la place nécessaire pour rabattre ces constructions vers la droite avant de marquer les légendes accompagnant ces deux mesures.

Suite du travail dans les cahiers :

a) On répétera le tableau bien connu et qui ne l'est jamais assez.

litre	dl	cl	ml
•	•	•	•

b) Exercices de transformations :

1 litre =	dl =	cl =	ml =
3 l =	dl =	cl =	ml =
$\frac{1}{2}$ l =	dl =	cl =	ml =
$\frac{1}{2}$ l =	dl =	cl =	ml =
34 l =	dl =	cl =	ml =
147 l =	dl =	cl =	ml =

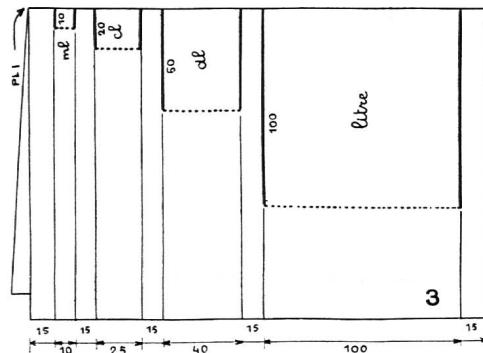
1 ml = 0,1	= 0,d1	= 0,cl
3 ml = 0,cl ...	= 0,1	= 0,d1
24 ml = 0,d1 ...	= 0,cl	= 0,1
145 ml = 0,1	= 0,d1	= 0,cl

$$\begin{aligned}
 1 \text{ litre} - 1 \text{ ml} &= \dots \text{ ml} \\
 3 \text{ l} - 1 \text{ ml} &= \dots \text{ ml} \\
 1 \text{ dl} - 1 \text{ ml} &= \dots \text{ ml} \\
 4 \text{ dl} - 1 \text{ ml} &= \dots \text{ ml} \\
 51 \text{ cl} - 2 \text{ dl} &= \dots \text{ ml} \\
 9 \text{ cl} - 3 \text{ ml} &= \dots \text{ ml}
 \end{aligned}$$

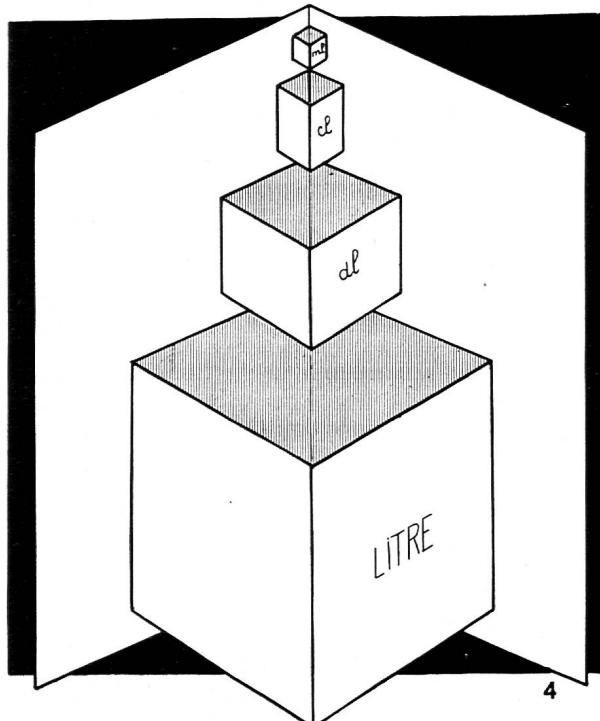
Toutes les mesures, du litre au millilitre

Vous connaissez ces livres (qui n'en sont pas) qui en s'ouvrant déplient des images en relief. Nos quatre petites mesures, le litre, le décilitre, le centilitre et le millilitre, nous vous les proposons selon le procédé de ces livres-là.

Partir d'un rectangle de papier fort de 330 mm sur 250 mm ; le plier en deux parties de 165 mm sur 250 mm. Puis faire le tracé selon la figure 3. On fera attention à la position du pli !



On coupera selon les traits forts et l'on pliera (inutile de vous faire une longue explication pour dire le sens du pliage) selon les traits pointillés.



De ces quatre mesures seuls le litre et le millilitre seront cubiques. Le décilitre aura $5 \text{ cm} \times 5 \text{ cm} \times 4 \text{ cm}$, le centilitre $2 \text{ cm} \times 2 \text{ cm} \times 2,5 \text{ cm}$.

Notre construction peut déjà rendre bien des services. On aura intérêt cependant à la renforcer en la doublant d'un carton plié, de mêmes dimensions que la feuille de papier fort, soit 330 mm sur 250 mm.

Plié à angle droit, ce carton donnera une grande stabilité à notre construction. Dans la vue d'ensemble (fig. 4) ce carton de doublage apparaît en hachures. On le choisira d'une couleur se détachant sur la précédente pour mettre en valeur l'intérieur des mesures.

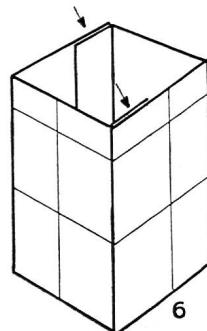
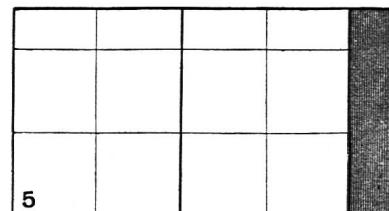
Ce travail manuel étant terminé, il faut l'exploiter, en titrer tout ce qu'il est possible d'en tirer pour la compréhension des mesures de capacité.

Tout n'est pas fini quand la colle est sèche !

L'hectolitre et le décalitre

Si les mesures précédentes étaient à faire construire par les élèves comme matériel individuel, l'hectolitre et le décalitre seront strictement du matériel de classe.

Le décalitre naîtra de 2 rectangles de 45 centimètres, voir figure 5. Le volet haché (5 centimètres de largeur) sera soit collé, soit pincé par des pinces à linge ; voir figure d'ensemble No 6.



Un quadrillage en décimètres carrés permettra de décomposer le décalitre en 2 fois 4 litres et 4 fois un demi litre (Total 10 litres, comme il se doit).

Sans fond ni couvercle, notre décalitre est pliable, et si vous optez pour la solution « pince à linge » il prendra encore moins de place dans votre armoire.

moins.
L'hectolitre est-il nécessaire ? On peut s'en passer splendidement, mais les enfants ont du plaisir à en voir un, et à se mettre dedans à croupetons ! Et si, lui aussi, vous le quadrillez en décimètres carrés (donc en litres) il permettra aux enfants une gymnastique cérébrale facile à imaginer.

A vrai dire, on n'en bâtira que la moitié, l'autre moitié de l'hectolitre c'est l'encoignure des murs qui en tiendra lieu.

Dans du carton (carton à habits, tailler, rapiécer) tracer deux rectangles de 4 décimètres sur 5 décimètres. Prévoir sur l'un d'eux un volet pour les pinces à linge.

La suite, il est inutile de l'écrire, voyez figure 7.

G. Falconnier

LE MILLIARD

Qu'est-ce qu'un milliard ?

— C'est, dirons-nous, mille millions ou un million de fois mille ou encore $1000 \times 1000 \times 1000 \dots$

1 suivi de 9 zéros = 1 000 000 000.

Ces tranches de trois chiffres, quelle magnifique invention !

Pour frapper l'imagination, nous ajouterons :

Représentons-nous une belle bibliothèque de 1000 volumes semblables, ayant chacun 1000 pages qui seraient des billets de 1000 francs.

La valeur en est bien :

f. $1000 \times 1000 \times 1000 = 1 000 000 000$ f.

Voici une série de petits amusements qui feront réfléchir, et sans matériel encombrant.

1er jeu. — Combien de temps faudrait-il pour écrire un milliard de zéros ?

La classe est invitée à écrire des zéros pendant une minute exactement (chronométrez s.v.p.).

Après discussion, on convient (cela facilitera les calculs) d'une moyenne de 200 zéros en 3 min. ou $200 \times 20 = 4000$ zéros en 1 h.

A ce moment, demandons aux non-initiés le temps qu'ils estiment nécessaire pour tout le travail. Leurs réponses nous amuseront.

Voici les données du problème :

Cadence : 4000 zéros par heure.

Travail : 10 h. par jour et 300 j. à l'année.

Sol. : En 1 h. : 4000 zéros.

En 1 j. : 40 000.

Nombre de j. : $1 000 000 000 : 40 000$ ou $100 000 : 4 = 25 000$ j.

Nombre d'années : $25 000$ j. : 300 j. = $250 : 3 = 83 \frac{1}{3}$.
Plus de 83 ans, une longue vie humaine !

Variante : Le milliard de secondes.

Pour nous épargner la peine d'écrire, les modernes auront tôt fait d'inventer une machine automatique — sorte d'horloge — qui frappera et comptera les secondes, par exemple. — Cette fois, pas d'interruption, pas de jours de repos : c'est le temps qui passe et qui sera calculé en secondes.

Donc, 60 par min. — 3600 en 1 h. — 86 400 au bout d'un jour. Nombre de jours pour 1 milliard de sec. : $1 000 000 000 : 86 400 = 11 574$ j. 11 574 j. = 31 à 32 ans.

Exactement : 31 ans, 251 j., 1 h. 46 min. 40 sec., en

tenant compte de 8 années bissextiles. (Exercice : convertir cette durée en secondes). En d'autres termes : Un homme doit être âgé de près de 32 ans pour pouvoir dire qu'il a vécu 1 milliard de secondes.

2e jeu : Placer sur une ligne droite, en les juxtaposant, 1 milliard de pièces d'un franc dont le diamètre (largeur) est 23 mm.

a) Longueur totale ?

1 000 pièces = 23 m.

1 000 000 pièces = 23 km.

1 000 000 000 pièces = 23 000 km.

Plus de la moitié du tour de la Terre. (Sur la carte : distance de New-York à Tokio, à travers l'océan Atlantique, l'Europe et l'Asie).

b) Poids de ces pièces ? (5 g. chacune).

1000 pièces : 5 kg.

1 million : 5 t.

1 milliard : 5 000 t. =

500 wagons de chemin de fer de 10 t.
ou 10 trains de 50 wagons.

3e jeu : Une belle tirelire.

Imaginons une tirelire assez grosse et assez solide pour contenir 1 milliard de pièces de 5 centimes. On comptera 10 sous pour 3 cm^3 . Quel serait le volume intérieur de cette fameuse « croussille » ?

Sol. : 10 sous font 3 cm^3

10 000 sous font 3 dm^3

10 000 000 sous font 3 m^3

1 000 000 000 sous font $3 \text{ m}^3 \times 100 = 300 \text{ m}^3$.

Comparer avec le volume de la classe ; 300 m^3 , c'est par exemple $10 \text{ m.} \times 7,5 \text{ m.} \times 4 \text{ m.}$ —

Montrer le cm^3 , le dm^3 , le m^3 —

12 « liteaux » d'un m. de long (les 12 arêtes) dans un angle de la salle peuvent former 1 m^3 .

4e jeu :

En supposant la surface du lac Léman ($582,4 \text{ km}^2$) complètement gelée, pourraient-on y loger la population entière du globe ($2 \frac{1}{2}$ milliards d'habitants), en plaçant 6 personnes par m^2 ?

Vérifiez et constatez qu'il y aurait encore pas mal de places inoccupées.

L. Charlet.

PRIÈRES

I

Seigneur, tu as créé nos yeux qui sont de diverses couleurs. Les uns sont bleus comme un lac de printemps ou gris comme un ciel d'orage, d'autres bruns comme le pelage du chamois ou noirs, aux reflets de charbon. Pour tout ce que nous pouvons voir, admirer et comprendre, Seigneur, nous te disons : merci !

II

Seigneur, tu as créé nos mains qui sont de merveilleux instruments. Tu les as faites habiles et fortes, dociles et intelligentes. Qu'elles soient toujours des mains tendues, des mains ouvertes, prêtes à aider, à donner et à servir !

III

Mon Dieu, tu as créé les fleurs ! Roses pâquerettes du premier printemps, fières marguerites dominant l'herbe longue ou gentianes bleues, posant leurs étoiles sur nos pâturages solitaires. Pour visiter tant de corolles, tu fis, Seigneur, ces fleurs mobiles, les papillons...

IV

Seigneur, tu crées les oiseaux... l'hirondelle à la gorge blanche, franchissant d'un coup d'aile le grand ciel de l'été et le merle joyeux qui, chaque jour, pour dire son bonheur, retrouve un nouveau chant. Tu fis aussi le rossignol dont la flûte voilée fait plus douces les belles nuits. Seigneur, tu crées les oiseaux !

V

Mon Dieu, tu nous as donné le soleil et sa flamme vivante dont la gloire éclate aux beaux jours de l'été. Dans sa course fidèle, il règle nos jours et nos nuits, ranime en nous la vie et la chaleur et sa présence, comme la tienne, Seigneur, n'est jamais en défaut !

VI

Mon Dieu, tu nous as donné la joie... Elle brille dans nos yeux, éclate dans notre rire, réchauffe notre cœur lorsque nous sommes entre amis. Qu'elle soit comme un feu qui couve sous la cendre et qui, au moindre souffle, se ranime et jaillit !

VII

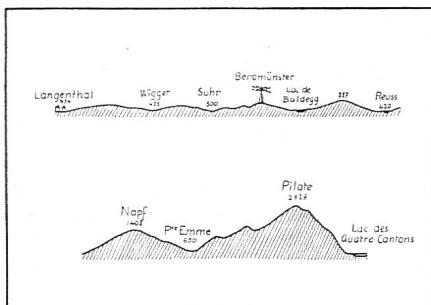
Seigneur, tu nous as donné ton Fils !

Tu nous l'as donné enfant dans une crèche pour que personne, auprès de Lui, ne se sente trop pauvre... ou trop petit. Tu nous l'as donné sur la croix pour que personne, dans la plus dure souffrance, ne dise : — Je suis seul... Tu nous l'as donné ressuscité pour que nous sachions que la mort est une porte qui s'ouvre sur une autre vie où nous pourrons Le contempler dans sa gloire.

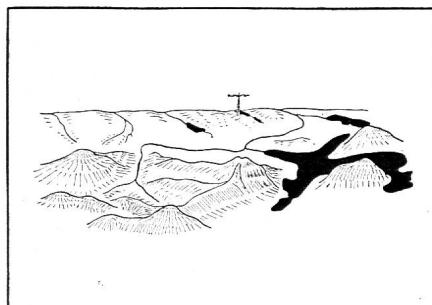
Amen !

Marcelle Porchet (inédit).

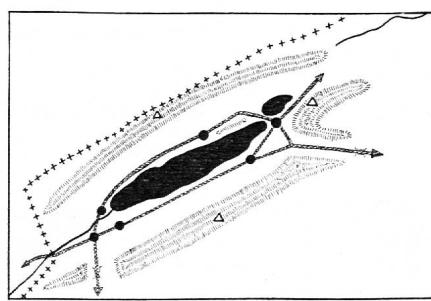
GUILDE DE DOCUMENTATION
CLICHÉS DE GÉOGRAPHIE



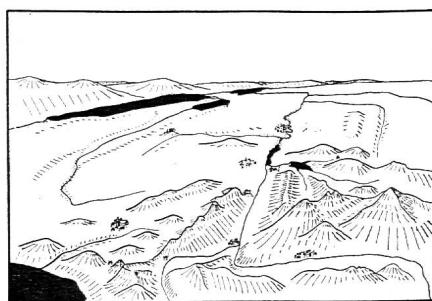
Coupe à travers : le Plateau - les Préalpes



Lucerne : Croquis panoramique



Vallée de Joux : croquis muet



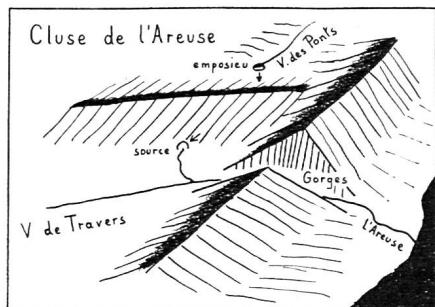
Fribourg : croquis panoramique



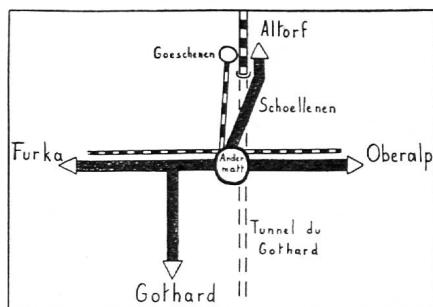
Région d'Aigle



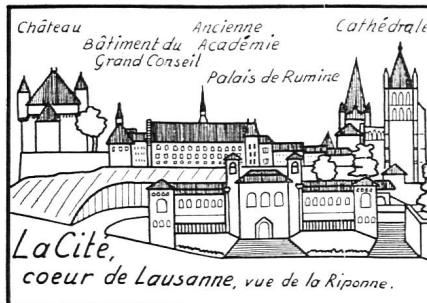
Berne : les habitations



Neuchâtel



Carrefour d'Urseren



Au début de l'année scolaire, lors de l'élaboration de vos programmes, n'oubliez pas de penser aux clichés préparés à votre intention par vos collègues de la Commission vaudoise de la projection fixe. Ils représenteront pour vous un gain de votre temps précieux, une étude plus approfondie des sujets géographiques et incontestablement un intérêt renouvelé ainsi qu'un rendement supérieur chez vos élèves. Ils vous permettront d'autre part des reproductions faciles et rapides au tableau noir, dans les cahiers, etc.

Comme vous le montrent les échantillons ci-dessus, chaque série présente : croquis panoramique, croquis de situation, économique ou autre particularité.

Les croquis ci-dessus sont les copies des dessins. Par contre, les clichés vous présentent le négatif, donc tous les traits sont blancs sur fond noir, et les croquis ressortent beaucoup mieux.

Dès leur parution, ces clichés ont connu un vif succès, plus de 950 ont déjà été achetés par les collègues

et toutes les séries sont à disposition en plusieurs exemplaires à la Centrale de documentation scolaire.

Chaque série comprend de 6 à 9 clichés et chaque cliché revient à 1 fr. monté, ou 50 ct. non monté.

Voici les séries disponibles à ce jour :

Canton de Vaud :

La Côte :	8 clichés
Lavaux :	7 »
Le Nord :	6 »
Vallée de Jour :	6 »
Val. de l'Orbe :	6 »
Lausanne :	9 »
Région d'Aigle :	6 »

Cantons suisses :

Lucerne :	7 clichés
Fribourg :	9 »
Uri - Glaris :	9 »
Berne :	11 »
Neuchâtel :	6 »

Si vous voulez être bien servi et sans retard, passez vos commandes à M. Clavel, publications de la S.P.R., rue du Lac 4, Clarens-Montreux.

Le voyage **MOB** toujours un événement pour vos élèves

Nombreux buts d'excursions
Tarif spécial pour écoles et sociétés

ROCHERS DE NAYE

2045 m.

- Belvédère incomparable
- Jardin alpin le plus haut d'Europe
- Hôtel confortable - Dortoirs
- Tarif spécial pour écoles

Renseignements : Direction des chemins de fer montreusiens, Montreux.

